



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe

Section : Langues régionales : créole

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Yves BERNABE,

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Président du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

1. Présentation générale.....	3
2. Données chiffrées de la session 2023	4
3. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ.....	6
3.1 Épreuve disciplinaire en créole : composition et traduction.	6
3.1.1 La composition	6
3.1.2 La traduction.....	10
3.2 Épreuve disciplinaire d'option	13
3.2.1 Option anglais	13
3.2.2 Options histoire-géographie et espagnol	17
3.2.3 Option lettres	17
3.3 Épreuve disciplinaire appliquée.....	23
3.3.1 Rappel des principes.....	24
3.3.2 Quelques points divers extraits des copies	29
4. ÉPREUVES D'ADMISSION	31
4.1 Épreuve de leçon	31
4.1.1 Remarques sur la première partie : exposé en créole et entretien.	32
4.1.2 Remarques sur la deuxième partie : présentation d'une séance en français, et entretien.	33
4.2 Épreuve d'entretien.....	34
4.2.1 Première partie.....	35
4.2.2 Seconde partie.....	36



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Présentation générale

La session 2023 est la seconde session consacrée à la nouvelle forme du concours inaugurée l'année précédente. Il est clairement apparu que les candidats étaient cette année mieux préparés et nettement moins hésitants que lors de la session précédente.

Le rapport de la session 2022 détaille les erreurs commises dans les copies. Celui de 2023 ne reprendra pas ce détail, les erreurs étant sensiblement les mêmes. Il veillera en revanche à expliciter les attendus, de façon à éviter que ses lecteurs ne se trompent sur ce qui est attendu, et ciblent mieux encore leurs efforts.

Pour cette session, le jury a pu ajouter un lauréat en liste complémentaire, ce qui a permis de recruter des candidats aux compétences très proches.

Les épreuves écrites ont permis de découvrir des candidats présentant de réelles qualités. Le rapport n'a pas pour but de procéder à un relevé exhaustif des erreurs commises ; il cherche à fournir des conseils utiles quant aux attendus des différentes épreuves, et fournit quelques conseils qui, on l'espère, permettront aux futurs candidats de mieux réussir.

Il faut souligner qu'un certain nombre de candidats ont simplement manqué de distance et de maîtrise, mais ont fait preuve de qualités qu'il faut encore travailler et faire mûrir. A ces candidats, il est conseillé de ne pas perdre de vue que le Capes de créole ne couronne pas une origine, ni un attachement à cette origine, mais des compétences d'enseignant : une bonne connaissance de la langue et de la culture, bien entendu, et une certaine capacité de distance et d'analyse des phénomènes. On n'attend pas des candidats qu'ils adhèrent avec enthousiasme à tous les aspects de la culture créole dont ils sont les spécialistes, mais qu'ils soient capables de les situer, de les analyser, et d'en faire des outils efficaces dans une exploitation pédagogique qui prenne en compte les compétences des élèves.

Le jury a travaillé dans une unité remarquable, en partageant les critères d'évaluation de façon à sélectionner les meilleures prestations. Il adresse par ailleurs ses remerciements à la direction du lycée Camille Claudel de Troyes, qui a hébergé les épreuves orales dans de fort bonnes conditions.

Yves BERNABE, IGÉSR, président du jury.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Données chiffrées de la session 2023

Inscrits	Présents à toutes les épreuves	Admissibles	Postes offerts	Admis	Liste complémentaire (LC)	Total général
68	39	14	5	5	1	5 admis +1 inscrit en LC

Epreuves écrites d'admissibilité

Chaque épreuve écrite est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Epreuves	Note maximale des admissibles	Note minimale des admissibles	Moyenne des non éliminés	Moyenne des admissibles	Moyenne des refusés
Epreuve disciplinaire composition-traduction	14,67	6,83	9,72	11,48	7,48
Epreuve disciplinaire d'option	17	5,25	9,21	10,45	7,64
Epreuve disciplinaire appliquée	15,50	9,75	10,69	12,75	8,06

Epreuves d'option, nombre de copies

Lettres	Histoire Géographie	Anglais	Espagnol
29	1	7	2

Seuil d'admissibilité : 10,39/20



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Epreuves orales d'admission : 13 présents sur 14 admissibles

Chaque épreuve orale est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Epreuves	Moyenne des admis	Moyenne des refusés	Moyenne des présents
Leçon en créole	12,40	6,29	8,85
Epreuve d'entretien	14,30	8,29	11,08

Leçon : détails

	Moyenne des admis	Moyenne des refusés	Moyenne des présents
Première partie en créole /10	6,80/10	3,43/10	4,85/10
Partie en français/10	5,60/10	2,86/10	4/10

Seuil d'admission de la liste principale : 11,54/20

Seuil d'inscription de la liste complémentaire : 11,39/20

Ces données sont à interpréter avec prudence, eu égard au petit nombre de candidats concernés. Elles montrent cependant que, par rapport à l'année précédente le nombre de candidats inscrit est sensiblement le même (64 en 2022, 68 en 2023), mais que les présents sont plus nombreux (21 en 2022, 39 en 2023). Cette seconde édition d'une nouvelle forme du concours n'a pas créé l'effet de fuite de l'année précédente.

La barre d'admissibilité est nettement supérieure en 2023 à celle de 2022. Sans doute la préparation des candidats a-t-elle été mieux ciblée. Il demeure cependant des marges sensibles de progression. Logiquement, la barre d'admission est, elle aussi, plus élevée. Cette situation permet d'espérer que les candidats refusés cette année, généralement en raison du caractère fragile et peu assuré des prestations, gagneront en pertinence et en profondeur et pourront se présenter à la session prochaine avec plus de réussite.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

3.1 Épreuve disciplinaire en créole : composition et traduction.

3.1.1 La composition

La composition attendue doit être rédigée en langue créole. Le sujet demandait également que les candidats indiquent sur leur copie le créole choisi. Cette précision n'est pas sans importance. De fait, un candidat qui déclare s'exprimer en créole guadeloupéen, ne peut pas truffier sa copie de formes et de constructions réunionnaises ou martiniquaises. Ces dernières deviennent des erreurs, et le sont plus encore si aucune langue n'est explicitement choisie. Parfois, il a été donné à lire des caricatures de « pan-créole ». La qualité de la langue utilisée est absolument nécessaire. Il convient en particulier de bien cerner le niveau de langue utilisable. Il n'est pas acceptable que certaines expressions très familières apparaissent dans le discours écrit (comme oral) des candidats. C'est un exercice qui n'est pas toujours facile en créole, mais qui est absolument obligatoire.

La composition se fonde sur un dossier comportant plusieurs documents regroupés, pour cette session, autour du thème de la rencontre. Le dossier était composé de quatre documents littéraires chacun écrit dans l'un des quatre créoles, et de quatre documents rédigés en français, extraits d'essais ou d'articles et écrits par des spécialistes extrêmement connus dans toutes les aires créolophones.

Les candidats doivent, à partir de leur lecture des documents, proposer une réflexion construite, une *composition*, dont l'organisation est laissée au choix de chacun, autour de la thématique commune, en fonction du jeu des regards contradictoires ou convergents qui s'y expriment.

Le jury regrette que si peu de candidats aient utilisé la nette opposition entre le texte de Jean-Pierre Sainton et l'interview d'Edouard Glissant ; une lecture précise de ces deux documents permet de relever des échos avec les deux autres textes rédigés en français, qui à leur façon



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

donnent une orientation au débat sur les origines et les rencontres dans les aires créolophones, et sur les identités et les filiations. Les propos tenus par les auteurs sont suffisamment ouverts et généraux pour que les candidats de toutes les aires les comprennent et les utilisent. On ne saurait trop insister sur le fait qu'il est attendu d'un enseignant de créole qu'il soit à l'aise dans un exercice de composition qui met en lien des documents issus d'aires créolophones différentes. Ici, il fallait considérer le statut des origines dans les aires créolophones, faute de quoi on risquait de passer à côté de l'essentiel.

En outre, le jury tient à rappeler que les documents littéraires qui figurent dans le dossier, s'ils constituent bien des témoignages autour de la thématique, ne sont pas des thèses, ou des déclarations théoriques. Ce sont bien des extraits d'œuvres littéraires. Il est utile et pertinent que les candidats se montrent capables de ne pas traiter ces documents comme des études scientifiques ; leur propos est littéraire, avec des objectifs liés à ce caractère littéraire. Ce ne sont pas que de simples témoignages non plus.

Le jury est conscient des efforts demandés aux candidats pour ce travail qu'ils doivent boucler en six heures. Il s'est montré sensible aux volontés de construction d'une composition qui explore un aspect transversal du dossier. Le sujet cette année disait clairement qu'il s'agissait d'organiser une réflexion autour « des questions que pose le dossier ». La liberté des candidats est certes grande, mais elle est orientée par les termes du sujet desquels il ne faut pas se défaire pour discuter totalement à sa guise.

Le libellé du sujet offrait également la possibilité de s'appuyer sur « d'autres éléments » que le candidat jugerait « pertinents ». Cette possibilité n'est pas une invitation à ignorer le dossier proposé, qui est au centre de la composition attendue. Quel que soit le choix effectué, il n'est pas possible de se contenter d'approximations.

Toute composition s'organise autour d'une problématique. Le choix de cette dernière revient aux candidats. Il convient de veiller à ce que la problématique, c'est-à-dire la question qui guide la réflexion, permette réellement d'utiliser le dossier, et non de s'en écarter pour réciter hors-sol une doxa courante, à travers des propos rebattus et entendus partout. Le professeur de créole est un spécialiste dont l'une des missions est de prendre de la distance par rapport aux fausses évidences et de les interroger sur le fond. On rappelle que le niveau de réflexion du professeur est absolument nécessaire : il est pour les élèves le seul professionnel de cette



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

langue et de cette culture. Quelques copies tiennent compte de cette exigence, mais elles ne sont pas nombreuses.

La problématique est souvent formulée trop rapidement, ou dans un flot de mots créoles sans aboutir à un sens clair. Certes, la reduplication des termes est courante en créole, mais essentiellement pour exprimer une émotion. Dans une composition construite en plusieurs heures, on ne peut accepter ces approximations.

Certaines copies se contentent de décrire les documents ; ce n'est absolument pas l'exercice attendu, et l'on y perd le fil de la réflexion. Par exemple, cette phrase représentative : ® “ *adan Barbara, es ou ka sonjé ? H. Barthéléry ka palé di tem larankont tou. I ka palé di a tifi yo ka kriyé Barbara ek ki té toujou épi an bann gason alos ki sé moun-lan té ka di bon bétiz anlè'y* ” . Il a manqué ici, comme dans bien d'autres copies, de la distance et de la maîtrise des idées : le candidat se contente de décrire le texte et finit par ne rien dire qui relève de l'analyse : de quel type de rencontre s'agit-il ? qui en sont les acteurs ? que cherche à dire l'auteur du texte sur la thématique ? Le candidat n'en dira rien.

On attire l'attention des candidats sur l'esprit de synthèse qui est attendu d'eux.

En effet, certaines copies se sont perdues dans une présentation très longue du dossier en introduction. Cette attitude fait perdre un temps précieux qui pourrait être consacré à la problématique qu'il faut présenter, expliciter puis déployer dans un devoir construit.

Le plan du devoir (qui est une *composition*) doit impérativement être perceptible, sans que le candidat ne propose de titre ni de schéma. La composition est un exercice rédigé de bout en bout, sans numérotation, sans titre pour les parties. Cet exercice associe en effet rigueur et fluidité. Le jury rappelle que les plans ne sont pas acceptés, et que c'est bien un devoir rédigé qui est attendu.

Dans cette épreuve, la qualité de la langue créole est essentielle : dans les quatre créoles concernés, les correcteurs ont très souvent rencontré ces deux erreurs graves :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La graphie n'est totalement pas maîtrisée, même si les candidats en créole réunionnais ont généralement cherché à respecter la consigne de choisir une graphie et de s'y tenir.

Le créole utilisé reste trop souvent proche du français et le registre de langue parfois familier. Par exemple, un candidat dit : « *silon an filozof fransé man pa ka sonjé non'y* » : le ton est d'une familiarité déplacée et le propos est dangereux : il faut se rappeler de qui l'on parle ou alors ne pas se lancer dans une citation aventureuse. Les citations doivent être précises, on ne peut guère accepter qu'un candidat au Capes s'exprime dans une copie comme dans une conversation familière.

On remarque également la fréquence de fautes grossières, qu'il n'est pas utile de rappeler ici, mais qui souvent expriment une gestion très approximative de la langue, des références, et de l'exercice lui-même.

Rappelons également que la composition se doit de respecter un certain nombre de codes : séparation des parties, soulignement des titres des œuvres, ponctuation cohérente, usage des guillemets sont des points sur lesquels une vigilance accrue est nécessaire. Les rapports des sessions précédentes soulignent abondamment cette faiblesse.

Le nombre de pages écrites ne détermine pas nécessairement une note satisfaisante, certes, mais le jury a noté que beaucoup de copies ne comportaient que deux à trois pages. Il paraît difficile de construire en si peu de pages une réflexion fondée sur la mise en lien de tous les documents. Cela ouvre la voie à une simple description édulcorée des documents.

Des copies encore trop nombreuses se limitent encore au traitement d'un seul espace créolophone alors que le but de l'exercice consiste à la fois à analyser les documents et à les confronter, en tenant compte de la portée transversale de la réflexion qui ressort du dossier.

Les candidats sont invités s'entraîner régulièrement à la composition, de façon que celle du concours ne leur soit pas une découverte, une *terra incognita*. Pour cela, il est bon de se construire une méthode claire et efficace. Les candidats doivent aussi enrichir leur culture et leurs lectures concernant l'aire créole dont ils sont les spécialistes, mais aussi les autres aires créoles, afin de pouvoir analyser et mettre en lien tous les documents, en dépassant les évidences.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.1.2 La traduction

Le texte à traduire était bref et tout à fait accessible, au point d'en sembler facile. Cette compréhension aisée a été fatale à un trop grand nombre de candidats qui n'ont pas manifesté assez de vigilance et de précision.

Le texte qui a été proposé à la traduction est un extrait d'un roman de Pierre Lemaître, Le serpent majuscule. Il s'agit de l'incipit du roman dans lequel on découvre le personnage principal, Mathilde, au volant de sa voiture sur une route embouteillée. Le texte est assez court et ne présente pas de grandes difficultés. Cependant, pour traduire au mieux cette scène les candidats devaient se montrer attentifs à quelques éléments. En raison de la situation du personnage, le texte comprend du vocabulaire relatif à la circulation routière. On préférera le recours au calque ici que l'utilisation d'une image non usuelle, non immédiatement compréhensible. Par ailleurs, le passage ne présentait pas de difficultés grammaticales ou syntaxiques si ce n'est dans un contexte essentiellement au présent, la présence du conditionnel présent, du passé composé et de l'imparfait dans les quatrième et cinquième phrases. Les meilleures copies sont celles dans lesquelles le jury a noté un effort quant aux caractéristiques stylistiques. Le rythme du texte est assez alerte en raison des phrases courtes. Les phrases qui comportaient plusieurs propositions coordonnées pouvaient être scindées pour gagner en fluidité de la langue créole. Un jeu s'établit entre les registres tantôt courant tantôt familier. Dans ce cas, puisque le recours au registre familier correspond à l'état d'âme du personnage, les candidats ne devaient pas l'évacuer de leur traduction. Un autre point de vigilance est à signaler. Le texte comprend quelques images « valse-hésitation, effet accordéon » et certaines copies se sont démarquées parce que les candidats n'ont pas choisi le recours au calque mais ont cherché des tournures ou des expressions pour les traduire au plus près. Le jury rappelle donc aux candidats que pour faire une bonne traduction, leur attention doit être portée à la fois sur le texte source, compréhension littérale et style, et sur la langue cible, correction syntaxique, précision lexicale et stylistique.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les traductions sont en particulier marquées par de lourdes erreurs dans le choix des registres de langue. Le texte utilisait pour un passage un registre vulgaire, auquel il était mis fin assez rapidement pour souligner que le personnage se montrait rarement vulgaire. Il était donc mal venu d'essayer de lisser la vulgarité de ce passage, ou de laisser cette tonalité envahir l'ensemble de la traduction. Les deux attitudes ont été rencontrées dans les copies ; elles dévoilent une préparation insuffisante à l'exercice, ainsi qu'une conscience faible du jeu des registres qui est si sensible en langue créole, et que le candidat doit maîtriser. Dans les quatre créoles, les correcteurs regrettent une concentration insuffisante sur le texte à traduire, qui donne le sentiment d'une certaine désinvolture.

Celle-ci va jusqu'aux emprunts de termes au français, en les habillant d'une apparence créole (*britalman, vals lezitation, mistériezman, abitchwèlman*). Dans les quatre créoles, la tendance est forte de procéder à ce maquillage pour traduire les adverbes, souvent par méconnaissance du vocabulaire créole.

Voici des propositions de traduction dans les quatre créoles :

Ces propositions sont strictement indicatives et ne constituent pas des modèles de référence.

Créole guadeloupéen :

5 mé

Mathilde ka bat volan-la èvè endèks a-y.

Sé vwati-la ka valsé ka kyansé asi gran wout-la dépi on dimi-yè é ni ankò di kilomèt pou i jwenn tinèl-la. (...) Ponmoun pa ka woulé ankò pandan on kyolé minit é andan on bat-zyé, san ou sav pouki biten, ou ka vwè olwen douvan-w. É Renault 25-la, koré èvè glisyè sékirité la, ka woukoumansé woulé asi fil gòch la. Sé 60, 70, 80 épi i ka arèsté blip ankò onfwa. Yo sé di on lakòdéyon ka ouvè ka fenmé. Mathilde ka santi i té ké goumé. Kantmenm, i té prévwa tout biten byen : i pati granbonnè pou sianka, i rèsté si nasyonal-la tout tan i té pé é sé yenki lè radyo - gidondanaj la asiré pa té ni pon jènman i désidé pran gran wout-la.

Tousa pou fouté kò a-y adan on anmèwdasyon konsa ...

Pli souvan ki rarman, Mathilde plito ka palé byen. A pa moun a lang sal. I ka owdinè yenki lè i tousèl tousèl a-y. Sa ka soulajé kè a-y.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Créole guyanais

5 mè

Ké so dézyenm dwèt òbò pous-a Maltid ka bat volan-an. Asou lotorout-a, sa ka bay pasé trant minit loto-ya ka kata-kata, anplis li ka rété dis kilomèt anvan li rivé a tinèl-a (...), pannan oun bon moman ou pa pouvé vansé menm, épi ounsèl kou san konprann, larout-a ka vini klè alò Renault 25-a raz ké baryè sékirité a asou koulwè goch-a ka viré koumansé roulé 60,70,80 épi arèsté roulé sèk. A kadans roulé frennen. Si a té pou briga li té ké briga.

Li té pran lapenn byen préparé tout so zafè : li pati gran bònò, li roulé asou larout nasyonal-a jouktan li té pouvé, épi li fini pa pran lotorout-a lò li tandé asou laradyo i pa gen bloké ankò. Tousa pou fouté sokò annan sa kakakòk-a...

Maltid sa moun ki gen bon kozé, a pa moun ka jouré. A lò li ka palé pou sokò rounso i ka fè l', sa ka soulajé l'.

Créole martiniquais

5 mé

Matild ka bat volan-an épi déziem dwet-li.

Dépi pasé an dimi-è, sé loto-a ka vansé-frennen-vansé asou lotorout-la kon adan an vals-tjansaj, é tinèl-la a di tjilomet toujou (...) Sé tralé loto a pa ka brennen pandan yonn-dé minit, épi an sel kou, san pèsonn sav poutji, chimen-an ka anni wouvè ek Rèno 25 lan, pres apiyé anlè séparation ant sé dé koté lawout-la ka viré-koumansé woulé, asou fil goch la, 60,70, 80 pou viré aresté blip! Sa ka fè kon an kordéon. I sé goumen. I té pran douvan avan douvan pran'y: pati gran bonnè, rété asou nasional-la tout tan i té pé pou fini pa pran lotorout lè GPS-la di pa ni anboutéyaj.

Tousa pou fouté koy adan bat-manman tala...

Labitid Matild sé palé kon an moun bien élivé, sé pa moun ka joué. Sé selman lè i ka palé ba koy menm, i ka noz pran vié manniè, sa ka fè'y di bien.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Créole réunionnais : dans la graphie « tablo » de l'académie avec toutes les solutions possibles.

5 mé

Mathilde l'apou tape-tape/ tap-tap déssi/dési le/lo gidon.

Déssi/dési lotorout, bann loto lé apou /l'apou (après, apo, antrinn) danse/dans lo maloya-vativien depi pliss/plis in bon-bon démi-èr lo tan, i rèste/rès ali ankor diss/dis kilomètr avan arive/ariv devan la tinèl (...) Lo/le trafik i arète/arèt nè (kale/kal nè) pandan in bonpé minite/minit, épila, in kou mèm, i koné pa aköz, lorizon/ lo bord'sièl i éklèrsi/ i lève. Lo Renault 25, kosté èk lo baryèr sékirité, dann le ran loto koté gosh, i arkomanse/arkomans roulé, 60,70,80 épila, ankor in kou, i arète/arèt (éstope/ éstop) brital/sèk. In manière ralé-poussé (poussé) diatonik. Li (èl i) batayré. Mé soman, li la pran toute/tout lo garanti : li la sorte/sort bonèr mèm, li la passe/pas par la route/rout nassional/ nasional le pliss/plis lontan li gingn, épila, li la désside komanse roule/ désid komans roul déssi/dési lotorout kan/lèrk/passito (pasito) lo radiogidaz la di po vréman navé pi boushon /lanboutéyaj/ lanboutéyaz.

Toute/tout so bordèl-la po bour aou dann in totochman/bèzman konm sa la.

Dabitid, Mathilde i koz plito bien, la pa li pou koz èk bann mo tia-tia; mé soman, rienk èk li mèm, li la koz son boush sal, sa la soulaj/ soulaz ali.

3.2 Épreuve disciplinaire d'option

3.2.1 Option anglais

Rapport établi par Maeva VINCENSINI et Betty BELRAIN-BENJAMIN.

Préambule

Cette année, comme l'an dernier, l'épreuve écrite disciplinaire d'anglais au CAPES externe de créole (LREG) est la même que celle du CAPES externe d'anglais. Les candidats avaient donc 6 heures pour faire 2 parties :



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Il s'agit, dans une première partie (une composition en langue anglaise) de répondre à la consigne "*compare and contrast the following documents*" (*corpus de documents*) à l'aide d'un axe d'étude (issu des programmes de collège et lycée), en rapport avec un programme défini chaque année.
- La seconde partie de l'épreuve est composée d'un thème et d'une version.

Les deux parties comptent chacune pour moitié de la note finale.

3.2.1 I - Composition

a) Constats

Certains candidats n'ont pas réussi à traiter les enjeux du dossier et à en dégager la problématique (voire le sujet dans son ensemble). D'autres ont tenté une intégration de l'axe dans la problématique mais n'ont proposé que des micro-analyses incomplètes avec pour conséquences des mises en relations erronées des trois documents et enfin les meilleures copies ont présenté un plan correspondant à une problématique ou à un développement ordonné attestant d'une réflexion sur les enjeux du dossier, le tout étayé de références civilisationnelles. Toutefois, les mises en relation restaient souvent inabouties, ce qui ne permettait pas de construire une démonstration réellement convaincante.

Dans leur majorité, les candidats ont montré une maîtrise insuffisante de la langue anglaise au regard du niveau attendu de cette épreuve. En effet, les lacunes grammaticales, syntaxiques et lexicales entravent souvent l'intelligibilité du message.

b) Recommandations

Le jury se permet de recommander aux futurs candidats quelques pistes de travail :

- Il faut être attentif à la consigne et ne pas omettre la partie "*contrast*".



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Le respect de la méthodologie passe par une introduction, avec ou sans accroche, une présentation des documents dans leur spécificité (vis-à-vis de l'axe d'étude proposé) et, enfin, une problématique en lien avec l'axe d'étude proposé.
- Une fois ces étapes passées, l'annonce de plan vient compléter l'introduction.
- Lors du développement, les parties se terminent par des conclusions partielles qui permettent de faire le bilan de ce que la démonstration a apporté par rapport à la problématique (ce qui permettra de ne pas l'occulter). Les candidats veilleront à réaliser des parties de longueur égale, sans pour autant tomber dans le parallélisme parfait.
- ***La conclusion doit permettre de faire le bilan de ce que la démonstration a apporté.***
- Il ne faut pas échapper à la rédaction de phrases complètes.
- Le jury félicite certains candidats pour leur bonne utilisation du lexique, ainsi que l'emploi de structures élaborées. Ces emplois ont été valorisés dans les meilleures copies.
- Les candidats prendront le soin d'introduire correctement les citations. Ils peuvent par exemple inclure la citation au sein de leur phrase, dans la continuité, de manière naturelle. Ils peuvent également utiliser un verbe introducteur de parole.
- Enfin, les références intertextuelles sont les bienvenues à condition de servir l'analyse.

c) Focalisation et points de vue

Il est impératif de garder quelques minutes pour effectuer une (voire plusieurs) **relecture dans le but de prendre du recul**, même si cela n'est pas chose aisée (étant donné le temps imparti) sur ce qui vient d'être écrit. Cela aurait pu permettre d'éviter des erreurs de grammaire élémentaire telles que : les oublis, beaucoup trop fréquents, du -s, désinence de la troisième personne du singulier, des pronoms personnels sujets à la place de déterminants possessifs, des problèmes d'accord et autres barbarismes.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.2.1 II - Thème et version

Le jury félicite les candidats qui ont fait montre d'une certaine maîtrise du français et de l'anglais et qui ont proposé des traductions qui respectaient les textes sources. En effet, le sens global du texte a été souvent convenablement cerné et restitué. Cependant, les erreurs commises, bien que n'entravant pas systématiquement la compréhension, altèrent régulièrement le sens du texte source.

Ainsi, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur un certain nombre de points :

a) Gestion globale des difficultés

Il est nécessaire d'identifier les difficultés, d'y réfléchir et de proposer une solution honnête, qui ne consisterait pas en un contournement de ces obstacles.

Même lorsque le segment paraît difficile, il faut donc :

- tout traduire et tâcher de n'omettre aucun terme (verbes, noms, adverbes etc...).
- rester au plus proche du texte source. La réécriture du texte permettant une traduction plus simple ou plus confortable peut être lourdement pénalisée.

b) Respect des temps / aspects / conjugaison.

Par exemple, dans le thème, les candidats ne sont pas parvenus à utiliser les périphrases aspectuelles *would + have + en* (conditionnel passé) et *would + BV* (volonté / consentement / caractéristique intrinsèque du sujet) qui s'imposaient pourtant dans certains segments.

Dans la version, le jury note des erreurs rédhibitoires concernant le passé simple et laissant apparaître une non-maîtrise de la langue française. Les barbarismes « *se serva* » ou « *dorma* » ne sont, par exemple, pas acceptables dans une copie de ce niveau-là.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury conseille donc aux candidats de porter une attention particulière au domaine verbal. Choix du temps, de l'aspect, maîtrise des modaux, et de la conjugaison font, en effet, partie des connaissances élémentaires attendues d'un candidat au CAPES.

En conclusion, le jury recommande aux futurs candidats de préparer cette épreuve avec beaucoup de rigueur tant sur le plan méthodologique que culturel et linguistique

Pour le corrigé détaillé de cette épreuve, veuillez-vous référer au rapport du jury du CAPES externe d'anglais 2023.

3.2.2 Options histoire-géographie et espagnol

Pour ces deux options, on se référera aux rapports des concours externes d'espagnol et d'histoire et géographie. Dans cette dernière option, le jury a eu le plaisir de lire une copie de très bonne qualité dans laquelle s'exprimait une connaissance historique très précise et variée, ainsi que de grandes compétences de réflexion et de rédaction.

3.2.3 Option lettres

Rapport établi par Pierrette Leti-Palix et Pierre Gallois



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Le roman dépeint un monde où toute vérité est devenue problématique. L'erreur est partout, la certitude nulle part. Les signes et le langage sombrent dans l'ambiguïté. Ils sont devenus trompeurs comme les apparences. » (Philippe Walter, *Le Livre du Graal*, Pléiade, tome III, 2009).

Dans quelle mesure ce propos sur *La Mort du roi Arthur* éclaire-t-il votre lecture de ce roman ?

Pour cette session, les candidats ont composé sur un sujet portant sur une des œuvres au programme : *La Mort du roi Arthur*.

Bien que les candidats se voient proposer le même sujet que celui donné au CAPES de lettres modernes¹, le jury a parfaitement conscience qu'ils n'ont pas suivi *cursus* universitaire en littérature française. Les exigences de correction prennent donc pleinement en compte cette réalité.

La majeure partie des lauréats du concours ayant choisi l'option lettres modernes à l'écrit enseigneront également la langue et la littérature françaises. L'épreuve optionnelle de dissertation française évalue la capacité des candidats à s'engager dans une réflexion critique problématisée et structurée qui mobilise des savoirs littéraires, linguistiques et culturels qui sont au cœur de l'enseignement que ces professeurs délivreront à leurs futurs élèves.

Le présent rapport vise à donner aux candidats des conseils synthétiques pour préparer au mieux cette épreuve écrite en rappelant les principales exigences de l'exercice de la dissertation afin de les éclairer sur les attentes du jury. Nous espérons que sa lecture permettra d'accompagner efficacement leur travail.

¹ Nous invitons les candidats qui le souhaitent à prendre connaissance du rapport de jury du CAPES externe de lettres modernes pour l'épreuve de dissertation de littérature française. Il développe notamment une analyse détaillée du sujet proposé cette année ainsi que des pistes de correction étayées.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3.2.3.1 traiter un sujet portant sur une œuvre littéraire au programme

Le sujet proposé porte sur l'une des œuvres au programme du CAPES externe de lettres modernes². S'il exige donc toujours de construire une réflexion littéraire argumentée sur une œuvre spécifique, il peut principalement prendre deux formes :

- Une **question** directement soumise à l'examen critique des candidats. C'était le cas lors de la session 2022 du concours avec le sujet qui portait sur les *Contes* de Charles Perrault³.
- Une **citation d'un critique littéraire** suivie d'une question qui invite les candidats à confronter ce jugement à leur propre lecture de l'œuvre au programme. C'était le cas cette année avec la réflexion de Philippe Walter. Ainsi, le groupe nominal « le roman » sur lequel s'ouvrait la citation devait bien être lu comme « le roman *La Mort du roi Arthur* » et non comme « le genre littéraire romanesque » dans son ensemble. S'il n'est pas interdit, à titre comparatif notamment, d'élargir ponctuellement la réflexion à d'autres œuvres – pour peu que leur choix soit pertinent – il convient donc toujours de placer au cœur de la réflexion l'œuvre du programme sur laquelle porte le sujet.

Ces rappels conduisent à formuler deux conseils principaux.

1.1. Lire et maîtriser les œuvres de littérature française au programme du concours.

Quelle que soit la forme que prend le sujet, il importe en effet que les candidats aient une connaissance satisfaisante de l'œuvre sur laquelle ils sont interrogés. Or, force est de constater qu'un nombre assez conséquent n'avaient cette année pas lu – ou alors de manière très partielle – *La Mort du roi Arthur*, ce qui les empêchait de pouvoir développer un propos

² Nous rappelons que le programmes des œuvres retenues pour la session 2024 est disponible et téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewjWitzdgJiBAXVLTKQEHQzEB_YQFnoECA0QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.devenirenseignant.gouv.fr%2Fmedia%2F6494%2Fdownload&usg=AOvVaw31hMMGv3lGmb0B80qYoW2c&opi=89978449

³ Pour rappel, le sujet de la session 2022 était le suivant : « Le contes est-il un récit édifiant ? Vous répondrez à cette question en vous fondant sur votre connaissance des *Contes* de Charles Perrault. »



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pertinent pour discuter le jugement que le critique Philippe Walter porte sur ce roman médiéval du cycle arthurien. Cette méconnaissance de l'œuvre explique ainsi sans doute que plusieurs copies aient été particulièrement brèves ou que d'autres ne mentionnent jamais cette œuvre.

Quel que soit par ailleurs le nombre de parties (le plus souvent deux ou trois) que comporte le développement, celles-ci ne doivent jamais perdre de vue cette œuvre, sans quoi, le propos verse dans le hors-sujet. Certains candidats ont ainsi consacré une seule partie de leur dissertation au roman *La Mort du Roi Arthur* avant de traiter d'une autre œuvre au programme dans la deuxième, sans lien aucun avec la citation proposée (par exemple *L'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* de Jean de Léry) puis d'élargir à certaines œuvres romanesques créoles dans un dernier temps, évacuant totalement le sujet puisque celui-ci exige toujours de discuter le jugement d'un critique sur une œuvre singulière.

1.2. Analyser précisément les termes du sujet

Or discuter un jugement et répondre de manière progressive et nuancée à la question soulevée par le sujet nécessite de l'avoir rigoureusement analysé. Cela ne se réduit pas à définir de manière isolée le « termes-clés », selon l'expression consacrée mais bien plutôt à voir comment ils s'articulent de manière dynamique. Il s'agit ainsi d'être en capacité de percevoir les enjeux soulevés et de reformuler la thèse que la citation (ou bien la question posée si le sujet ne propose pas de citation d'un critique) propose.

Un sujet de dissertation propose en effet toujours un point de vue sur une œuvre et c'est ce jugement qu'il convient de cerner finement pour pouvoir l'examiner et le discuter à la lumière de la connaissance de l'œuvre que chaque candidat a acquise.

Cette analyse précise du sujet soumis aux candidats est donc indispensable pour pouvoir dégager une problématique qui engage ensuite tout le développement.

3.2.3.2 les principales compétences évaluées

Afin que les futurs candidats sachent ce sur quoi se fonde le jury pour évaluer leur dissertation, nous proposons ce tableau synthétique qui précise les principaux pôles de compétences sur lesquels repose l'exercice et que la note attribuée prend ainsi en compte. Celle-ci étant globale



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

et considérant la copie dans son ensemble, il ne s'agit pas là d'un barème mais bien de repères de correction que nous partageons avec celles et ceux qui choisiront de passer cette épreuve optionnelle.

	<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est sanctionné</i>
S'ENGAGER DANS UNE REFLEXION SUR UNE ŒUVRE LITTÉRAIRE	<i>Avoir lu précisément toute l'œuvre et pouvoir régulièrement mobiliser des exemples précis et pertinents pour justifier son propos.</i>	Méconnaissance ou connaissance superficielle de l'œuvre sur laquelle porte le sujet.
	<i>Mobiliser correctement des éléments de culture littéraire et générale.</i>	Erreurs grossières d'histoire ou de culture littéraires.
	<i>Maîtriser les concepts et les outils d'analyse convoqués.</i>	Manque de maîtrise de concepts ou notions mobilisés par le sujet et / ou dans le développement proposé par les candidats.
PROBLEMATISER ET ARGUMENTER	<i>Comprendre le sujet proposé dans sa globalité.</i>	Les faux-sens ou contre-sens sur le sujet.
	<i>Analyser précisément le sujet et percevoir la thèse qu'il propose.</i>	L'oubli d'une partie importante du sujet.
	<i>Structurer sa réflexion de manière claire, logique et progressive pour traiter le</i>	L'absence de structuration du propos et la manque de



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	sujet et répondre à la problématique.	cohérence dans l'enchaînement des idées.
REDIGER CLAIREMENT ET CORRECTEMENT	Rédiger dans <i>une langue correcte</i> , voire élégante, qui respecte la <i>syntaxe</i> .	Une syntaxe fautive qui nuit notamment à l'intelligibilité du propos.
	Maîtriser les règles essentielles de <i>l'orthographe grammaticale</i> .	Une orthographe défectueuse.
	Choisir un <i>lexique adapté</i> et en maîtriser l'orthographe.	Des erreurs ou imprécisions lexicales qui rendent le propos approximatif, incertain ou trop peu rigoureux.
	<i>Présenter clairement et soigneusement</i> sa copie.	Tout ce qui peut rendre la copie peu lisible.

3.2.3.3 Bilan

Les meilleures copies sont donc celles qui rendent compte d'une lecture effective de l'œuvre, de la capacité de leurs auteurs à analyser une citation, à la problématiser et à en proposer – dans une langue correcte, élégante même parfois – une réflexion structurée ; cette dernière étant, de plus, nourrie d'exemples judicieusement choisis.

Mais, outre la nécessaire connaissance de l'œuvre au programme, la méthodologie de l'exercice de la dissertation repose sur la capacité des candidats à s'interroger sur les termes du sujet, à en soupeser les enjeux, pour élaborer un propos pertinent, dynamique, révélateur de qualités dont saura faire preuve l'enseignant.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury sanctionne les propositions embryonnaires qui présentent peu d'arguments ou celles, prolixes, qui se perdent dans des digressions ou des raisonnements fragiles et réducteurs, faute d'avoir pu dégager la thèse proposée par le sujet.

Nous avons eu le plaisir de lire plusieurs copies tout à fait satisfaisantes, notées entre 14 et 17, qui témoignaient d'un travail personnel sérieux et répondaient aux exigences rappelées dans ce rapport. Ces travaux, qui confirment que l'épreuve est parfaitement accessible, laissent percevoir des qualités littéraires et intellectuelles précieuses à l'exercice du métier de professeur.

Nous souhaitons aux futurs candidats de s'engager avec plaisir et rigueur dans la préparation du concours et espérons que ces quelques conseils permettront de les éclairer pour favoriser leur réussite.

3.3 Épreuve disciplinaire appliquée

Cette épreuve est la plus professionnelle des épreuves écrites. Elle consiste, on le rappelle, à analyser d'abord un ensemble de documents composant un dossier pédagogique ; puis, le candidat doit proposer une séquence d'enseignement qui s'appuie sur ce dossier ; en outre, il est demandé d'analyser des faits de langue sans perdre de vue les dimensions d'apprentissage.

Les candidats se sont vu proposer des dossiers très proches entre eux par la longueur et par la thématique. Chaque dossier est composé de huit documents de nature diverse, et tous les dossiers concernent la thématique de la sauvegarde de l'environnement et au développement durable.

Le jury est conscient que les candidats n'ont pour la plupart qu'une expérience réduite et récente de la pratique pédagogique ; il tient compte, dans ses attentes, de cette situation. Le jury a eu plaisir à découvrir quelques copies d'assez bonne qualité au milieu d'un ensemble



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

relativement sérieux, mais dont les résultats sont décevants parce que les candidats ont eu vraisemblablement du mal à respecter les principes essentiels de l'exercice qu'il convient donc de rappeler :

3.3.1 Rappel des principes

Les attentes du jury sont :

Une composition rédigée,

Un devoir qui réponde à tous les exercices demandés,

Une réflexion didactique assurant le caractère convaincant des propositions pédagogiques,

Le respect des programmes,

Un projet de mise au travail des élèves,

Des objectifs définis et des compétences évaluées.

Une composition rédigée.

Quelle que soit la zone créole dont ils sont spécialistes, un nombre trop important de candidats s'est contenté de tableaux et de plans. Cette présentation n'est pas acceptable, il y manque en effet l'essentiel : la fluidité de l'argumentation. Le jury conseille aux futurs candidats de s'exercer fréquemment à ce type de devoir, afin de renforcer les aspects réflexifs dans leurs copies, et d'en assurer la lisibilité.

Celle-ci passe par l'utilisation d'une langue sans reproche. Le candidat à ce concours de recrutement de professeurs se doit de pratiquer une langue maîtrisée, fluide, dans un registre qui corresponde à la situation d'écriture et à la professionnalité attendue.

Un devoir qui réponde à tous les exercices demandés.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Il y a clairement trois étapes à ne pas ignorer : la réflexion sur les richesses didactiques du dossier à travers une analyse de ses composants ; la présentation d'une séquence d'enseignement utilisant tout ou partie de ce dossier ; l'explicitation de faits de langue soulignés dans le dossier. Le jury regrette que beaucoup de candidats aient passé sous silence l'explicitation de faits de langue, soit par manque de temps, soit par négligence.

On appelle sur ce dernier point que les attendus sont les suivants : il s'agit de revenir sur les passages soulignés dans le dossier, de préciser de quoi il s'agit et d'expliciter les difficultés ou les intérêts linguistiques de l'expression, en veillant à établir un lien avec la séquence que le candidat propose. Très peu de candidats ont su mener à bien cette part de l'exercice. Les copies les plus convaincantes ont pu faire apparaître dès l'introduction l'intérêt des faits de langue dans le cadre de leur projet d'écriture.

Une réflexion didactique assurant le caractère convaincant des propositions pédagogiques.

C'est le cœur de l'exercice : il s'agit de dégager les enjeux des documents proposés : enjeux de chacun d'eux et enjeu général du dossier. Ces enjeux sont le fruit d'une analyse précise des contenus des documents qu'il s'agit de présenter en évitant le piège de la simple description. Pour éviter ce piège, les candidats ont intérêt à regrouper leurs remarques autour des points essentiels de leur propos sur le dossier. La présentation des textes dans leur ordre d'apparition dans le dossier fait souvent perdre du temps et n'aide pas les candidats à mettre en lumière les enjeux didactiques du dossier. C'est à partir de cette lecture des intérêts des documents que le candidat fait ses choix et peut les présenter sereinement pour une séquence d'enseignement.

Le jury tient à rappeler qu'une séquence poursuit un but d'apprentissage pour les élèves, et que les apprentissages doivent être visibles, nommés, définis.

L'axe sur lequel portait la séquence était « Sauver la planète, penser les futurs possibles » en classe de seconde, en LVC ou LVB. Ce cadre posé par le sujet devait être respecté. On n'attendait donc pas tant des remarques sur la belle nature qui mérite d'être protégée, des régions concernées, que la proposition d'une stratégie d'apprentissage de la façon dont la question de la thématique est exprimée et traitée par le dossier.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'organisation de la séquence découle de la réflexion du candidat sur les documents proposés. En l'absence de cet élément, le lecteur ignore comment la séquence est conçue et ne lit plus qu'une série d'exercices dont on se demande à quoi ils servent.

Certains candidats ont choisi, avec raison, faire commencer la séquence par un échange entre les élèves sur les propos tenus par les documents iconographiques. Cette démarche n'était pas obligatoire, mais elle a été propice aux travaux postérieurs.

On attirera l'attention des candidats sur le fait qu'il leur appartient de bien marquer la différence entre les textes de nature informative (extraits d'études, données diverses), et les textes littéraires qui offrent un regard sur le réel, une *interprétation* de celui-ci et doivent être traités comme tels.

L'axe concerné faisant partie des thématiques qui sont indiquées dans le programme du concours, on est un peu surpris de lire des copies qui semblent le découvrir.

Le devoir est attendu en langue française ; cependant, au cœur du devoir, les titres, les consignes, les réponses attendues, sont exprimées en créole par le candidat qui en explicite, en français, la logique et les enchaînements. La maîtrise des deux langues française et créole est donc nécessaire, et doit être permanente tout au long du devoir.

Enfin, il est important que les termes utilisés par les candidats soient recevables : on a trouvé des confusions dangereuses entre séquence et séance, alors qu'il est attendu que les candidats sachent bien que les séances constituent les étapes d'une séquence et permettent d'en mettre en œuvre les objectifs. La « tâche finale », dont il est souvent question dans les copies, n'est pas nécessairement une évaluation terminale portant sur les savoirs mobilisés au cours de la séquence.

La séquence vise un objectif d'apprentissage fixé au terme d'un nombre défini de séances. Penser une séquence permet d'anticiper clairement ce que vous souhaitez apprendre à vos élèves dans une dynamique de progressivité. Or ici que peut-on viser ? Une approche de la question à travers des textes divers qui permettent de construire des connaissances linguistiques, ainsi peut-être qu'une implication des élèves dans la lutte pour l'avenir de la planète, le tout dans un contexte créole.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le respect des programmes.

Les candidats ont en général pris appui sur une certaine connaissance des programmes et ne se sont pas écartés de l'axe qui relie les documents. On rappellera deux éléments :

Les programmes du lycée portent sur des axes d'une part, et ces axes sont l'occasion d'apprentissages et de pratiques linguistiques assurant un ancrage de l'usage de la langue créole dans un contexte choisi.

L'axe concerné était : « Sauver la planète, penser les futurs possibles ». Pour rappel, voici un extrait du programme définissant cet axe :

« L'avenir de la planète est un défi partagé par les aires culturelles qui interrogent cette question avec des sensibilités différentes. La préoccupation écologique n'a pas la même ancienneté selon les pays ni la même résonance dans toutes les sociétés. Elle pose la question du rapport à la nature dans chacune des cultures. Au quotidien, le souci de l'environnement dicte des codes de conduite et peut faire l'objet de politiques environnementales qui dépassent les frontières. La cause animale rejoint le débat écologique, elle trouve une expression différente selon les pays avec des débats autour de la chasse ou de la corrida par exemple. Parce que la question environnementale est tournée vers le futur, elle invite à imaginer, à travers l'urbanisme ou encore la littérature, des mondes possibles (par exemple : villes à l'architecture végétalisée, interpénétration ville et nature, etc. Le souci écologique incite à reconsidérer le rapport à la consommation). »

La dimension d'invention n'a que peu été utilisée par les candidats qui ont centré les investigations de l'expression « sauver la planète » et, donc, sur le constat d'une réalité dégradée. Pourtant les textes littéraires et les documents iconographiques ouvraient cette possibilité dynamique, porteuse en terme de pédagogie.

Un projet de mise au travail des élèves



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury attend des candidats une proposition pédagogique qui fasse pratiquer la langue créole par les élèves, à travers les différentes activités langagières. La présentation d'une « tâche finale » propose de fait un objectif auquel préparent les séances présentées. Il est important qu'une progression soit proposée, qui se réfère aux niveaux définis précisément par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), que le candidat ne peut ignorer.

On trouve dans certaines copies des tâches finales pouvant être exploitées, comme : « *créer des spots publicitaires afin de prévenir des comportements à risque* » ou encore « *sensibiliser sur les risques encourus et les comportements à adopter à la Martinique* » ou encore « *Vous réaliserez un court métrage en faveur de la protection de la mangrove* » ou « *Elaborer une diapositive interactive où vous proposerez des mesures de protection des rivières à la Martinique* ». Ces perspectives sont préparées dans les séances par des activités de découverte, de réflexion et de mise en œuvre langagière.

Ce projet de mise au travail des élèves ne peut être remplacé par une suite d'activités dont le fil conducteur n'est pas explicite.

Un certain nombre de copies ont présenté un propos non structuré, n'offrant aucune réflexion ni intérêt didactique : « *Nous passerons à l'activité 3 qui concerne l'analyse de l'image, et enfin la 4^{ème} activité portera sur l'analyse et l'étude du poème* ». Il faut également souligner à l'attention des candidats que le nombre de séances dans certaines copies était trop important, peut-être en raison du choix d'un objectif trop ambitieux qui vise une exhaustivité impossible. Quand une copie annonce que 6 ou 7 séances porteront sur l'analyse d'un des documents du dossier, elle s'engage dans un exercice irréalisable et d'une lourdeur à faire fuir les élèves les mieux disposés.

Des objectifs définis et des compétences évaluées.

Les candidats ne doivent pas omettre de proposer une stratégie d'évaluation, qui doit reposer sur les compétences travaillées, de façon à respecter la logique de la séquence. Le jury a apprécié qu'un candidat propose un outil numérique « *quizinière pour évaluer l'expression orale* ».



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les candidats peuvent proposer également des prolongements de la séquence vers d'autres activités associatives ou sociales d'engagement. Certains l'ont fait avec à propos.

La séance, qui vise un objectif d'apprentissage, doit faire progresser l'élève vers la maîtrise des compétences visées par la séquence.

L'objectif décrit ce que l'élève sera capable de faire à la fin de la formation. Il est conseillé de le formuler à l'aide d'un verbe d'action.

Des tableaux fournis sur le site Eduscol déterminent les niveaux attendus en fonction des compétences travaillées par les élèves. Le jury invite les candidats à fréquenter ces tableaux avec leurs repères de progression ; ils permettent en effet de mieux adapter les enseignements aux niveaux visés.

3.3.2 Quelques points divers extraits des copies

« *Dans cette séquence, nous allons étudier le document 1 dans 6 ou 7 séances* » : cela n'est pas envisageable. Les documents étudiés doivent être diversifiés selon les séances. En outre, une séquence doit être assez courte pour avoir du sens pour les élèves, et ne peut à elle seule assurer la totale maîtrise d'une compétence.

Les copies décrivent beaucoup d'activités dans une même et seule séance : il faut envisager qu'une séance dure un peu moins d'une heure. Certains ont présenté un catalogue d'activités sans véritable lien entre elles et peu réalisables.

Souvent, les objectifs des séances se confondent avec les activités langagières travaillées et/ou les compétences langagières. Il convient de ne pas confondre les objectifs d'apprentissage et les contenus des séances.

Dans certaines copies les activités étaient diverses et variées, ce qui peut être un point positif. A la condition, cependant, qu'elles soient articulées de manière cohérente et servent un objectif global de séquence.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« *Nous ferons une lecture silencieuse puis une lecture expressive pour développer la compétence parler en continu* » : le propos ici n'est pas cohérent. En outre, la lecture expressive étant censée rendre compte de la compréhension du texte, il serait plus judicieux de ne pas la situer au début mais plutôt à la fin de la séance, quand l'explicitation du sens et des enjeux a été effectuée.

La séquence proposée doit définir clairement des objectifs pour pouvoir mettre en place des activités cohérentes. Quand cela n'a pas été effectué, il a été difficile de suivre la démarche du candidat, surtout quand la notion d'objectif n'est elle-même d'évidence pas maîtrisée, comme dans les exemples suivants : « *Objectif linguistique [de la séquence] : repérer les idées importantes du texte.* », ou encore : « *Objectif communicationnel : que fait l'homme à la nature ?* ».

« *L'évaluation formative est un devoir sur table sur des questions de séances, la vidéo étudiée dans la séance précédente, le vocabulaire, l'expression écrite, le fait de langue.* » Beaucoup d'éléments sont ici évalués. Les évaluations formatives désignent des évaluations fréquentes et concernent les progrès et les acquis des élèves afin d'identifier les besoins et d'ajuster l'enseignement en conséquence. L'évaluation ici décrite est une sorte de fourre-tout qui finalement se révèle peu utile aux progrès de l'élève.

En somme, ce rapport vise à rappeler aux candidats quelques principes simples à partir desquels ils pourront rédiger des devoirs défendables. Dans plusieurs copies, on note des efforts pour présenter une séquence cohérente et réalisable. C'est dans cette direction que le jury invite les candidats à se préparer.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. ÉPREUVES D'ADMISSION

4.1 Épreuve de leçon

L'épreuve se compose de deux parties liées entre elles par le document audio ou audiovisuel proposé au candidat. D'un point de vue général, le jury attire l'attention sur les exigences de cet exercice : une présentation claire et correcte, un propos construit exprimé dans une langue maîtrisée ; à plusieurs reprises, le jury a regretté le manque général de tenue des prestations : registre de langue familier, et désinvolture due sans doute à l'émotion, mais très déplacée.

Le terme de « leçon » ne doit pas induire les candidats en erreur. Il ne s'agit absolument pas de mimer un cours : on ne dispose pas des conditions temporelles ni du public pour cela. Un groupe important parmi les candidats a cru nécessaire d'utiliser le tableau présent dans la salle d'interrogation. L'expérience n'est pas impossible, ni interdite, mais les réalisations des candidats invitent le jury à ne pas la recommander. En effet, les candidats ont perdu beaucoup de temps à transcrire au tableau, dans un silence dangereux pour une épreuve orale, des propos déjà tenus oralement, et cette perte de temps leur a été souvent fatale. Le jury a entendu puis lu trop de propos répétitifs et tautologiques, donc singulièrement appauvris, qui en demeuraient à la surface des questions abordées.

Rappelons les deux parties de l'épreuve :

Première partie

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum).

Une première partie en langue régionale pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie

- Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Des documents complémentaires sont proposés au candidat. Il est nécessaire qu'il explique les raisons pour lesquelles il fait le choix de les écarter de la même manière qu'il expliquera pourquoi il les retient dans la séance qu'il proposera.

4.1.1 Remarques sur la première partie : exposé en créole et entretien.

De la description. On retrouve dans cet exercice la même difficulté déjà soulignée pour les épreuves écrites : les candidats décrivent les documents sans les analyser. Or analyser un document audiovisuel exige que l'on accorde de l'importance à la forme : choix des images, rythme, points de vue, et que l'on envisage les effets recherchés. Cet aspect du document est souvent ignoré.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lors de la préparation, il est conseillé au candidat de se former à l'analyse filmique qui lui permettrait de dégager les enjeux de la vidéo. D'autre part, certains candidats ont articulé leur analyse autour de la seule image. La prise en charge des voix dans la vidéo est essentielle pour éviter les écueils et les contresens. La vidéo doit être analysée dans son ensemble afin de dégager des pistes de réflexion pertinentes et cohérentes.

Une présentation sans ordre : pas d'amorce, des remarques qui s'enchaînent sans logique perceptible, un travail souvent brouillon, qui substitue l'accumulation à la logique argumentative.

Mobilisation insuffisante de la culture. Par ailleurs, le jury a été parfois étonné du peu de culture dont ont fait preuve des candidats, incapables par exemple de préciser qui est le chanteur Kali, pourtant extrêmement célèbre en Martinique, ignorant que les lavandières travaillent à la rivière, ou semblant découvrir l'existence du *pilon* dans les traditions réunionnaises. Les connaissances culturelles sont fragiles. Un futur professeur de créole doit avoir un minimum de connaissances en histoire, géographie, anthropologie des aires créolophones mais aussi sur la vie quotidienne, les traditions créoles.

Qualité de la langue : Le candidat doit également s'exprimer avec le niveau de langue attendu à ce type de concours. Quelques gallicismes demeurent encore, mais dans l'ensemble, les candidats admissibles ayant préparé l'exercice proposent un niveau de langue correct.

4.1.2 Remarques sur la deuxième partie : présentation d'une séance en français, et entretien.

Ordre : la présentation de la séance a également manqué de structure. Certains candidats n'ont pas ou peu proposé de plan, ce qui aurait permis de mieux circuler au sein de la séance. Il a été également difficile pour certains candidats de définir les enjeux de la séance pour les élèves et d'en présenter les objectifs.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Choix : très peu de candidats ont utilisé le temps imparti et beaucoup ont proposé une litanie d'activités alors que l'épreuve consiste à proposer une séance cohérente, c'est-à-dire organisée autour de quelques activités qui permettent d'atteindre l'objectif annoncé, de développer des compétences et des connaissances chez les élèves. Cela implique des choix didactiques. L'épreuve est l'occasion pour les candidats les plus aguerris de justifier les options choisies. Les candidats les moins à leur aise ont cru devoir tout dire en brossant un tableau proliférant des activités possibles, ce qui ne correspond pas à l'exercice attendu.

Langue : parmi les compétences de l'enseignant, figure en bonne place une pratique aisée et correcte de la langue française. Certains candidats ont parfois confondu les exigences de cette épreuve avec les libertés que l'on prend dans une conversation familière, ce qui nuit sensiblement à la tenue de la prestation et donc à sa réussite.

4.2 Épreuve d'entretien

L'épreuve se déroule en deux temps qui mobilisent des compétences différentes.

Le candidat doit présenter l'exposé de son parcours professionnel et être en mesure de le valoriser, de montrer en quoi il l'a conduit à souhaiter embrasser la carrière d'enseignant de créole. Si certains candidats ont réussi dans le temps imparti à présenter leur parcours de façon pertinente, d'autres semblaient improviser. Le jury invite les candidats à préparer avec beaucoup plus de rigueur cette partie de l'épreuve.

La deuxième partie de l'épreuve, elle, repose sur deux attentes essentielles. Le candidat doit faire montre de ses connaissances sur le système éducatif puisqu'il prétend travailler dans le cadre d'un établissement scolaire. Il est également attendu du candidat qu'il puisse analyser la situation qui lui est soumise avant de proposer des pistes pour résoudre le problème posé. Il ne s'agit en aucun cas de réagir de façon spontanée et automatique à l'énoncé du cas qui est soumis et qui n'est pas une « question de cours ». Le futur enseignant montre à cette occasion sa capacité à appréhender une situation scolaire, à prendre du recul par rapport à



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

celle-ci pour l'observer dans sa globalité et ses enjeux, et à mobiliser les mécanismes du système éducatif qui permettent de résoudre le problème posé.

Par ailleurs, le jury invite fortement les candidats à prendre connaissance des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation d'une part, et d'autre part à s'interroger sur le rôle d'un professeur de langue dans un établissement, au sein d'une équipe éducative.

4.2.1 Première partie

A L'exposé

Les exposés de manière générale ont manqué de structure malgré des plans proposés. Les pistes abordées au sein de l'exposé doivent mettre en exergue des qualités propres au métier d'enseignant ou au moins permettre d'identifier des compétences liées à la fonction.

L'exercice requiert une préparation rigoureuse afin de respecter le temps imparti et de proposer un exposé cohérent et pertinent.

La présentation du candidat ne doit pas se limiter à la présentation d'un parcours. La mise en relief de la motivation du candidat a parfois été évasive, voire peu exprimée. Quelques candidats ont fait une présentation trop brève et n'ont pas réussi à la mettre en lien avec leur projet professionnel: être enseignant.

Lors de sa présentation, le candidat ne doit pas se limiter à une analyse de sa personne, mais doit ouvrir une fenêtre sur ses compétences, afin de valoriser les expériences acquises dans son parcours. Quand ces expériences s'y prêtent, il est invité à expliquer en quoi ces expériences pourront être réutilisées dans son métier d'enseignant.

B L'entretien

La spontanéité et le dynamisme sont appréciés. Il est important de clarifier les éléments du parcours et de donner du sens à ses motivations.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le candidat gagne à se montrer volontaire et réceptif aux questions du jury.

Les questions posées par le jury permettent d'approfondir les éléments abordés par le candidat lors de sa présentation et éventuellement de compléter cette présentation. En particulier, le jury cherche à approfondir la motivation du candidat.

4.2.2 Seconde partie

Deux questions sont posées aux candidats ; l'une d'elle porte sur la place de sa discipline et les problématiques liées. La seconde question est une question qui touche à la vie scolaire.

Les thématiques posées par le sujet constituent le fil conducteur de l'échange avec le candidat sur chacune des questions. L'analyse permet au candidat de mettre en évidence les différentes problématiques posées par le sujet et éventuellement de proposer une contextualisation du sujet qui lui permettra d'argumenter au sujet des pistes de solutions proposées.

Le jury a regretté que les candidats ne prennent pas le temps d'analyser le sujet et proposent des pistes parfois pertinentes, mais sans faire le lien avec le cadre réglementaire. L'absence d'étape de préparation ne signifie pas que le jury attend la récitation d'un cours ; il cherche à mesurer la capacité des candidats à affronter « en direct » des situations possibles en s'armant d'une bonne connaissance des organisations en jeu.

A Question liée à l'enseignement

Les questions posées ont porté sur le positionnement de la LVR dans l'établissement, sur l'utilité de cet enseignement, sur les contestations qu'il peut déclencher de la part des collègues, des parents, et des élèves eux-mêmes.

La connaissance des programmes, qui, rappelons-le, sont les mêmes pour toutes les langues vivantes, du socle commun des compétences, des valeurs de la république, du code de l'éducation doivent constituer le fil d'Ariane de la réflexion du candidat.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce dernier doit apporter une réponse structurée (présentation de la situation, analyse de la situation, cadre réglementaire, pistes...). Le candidat doit mener une réflexion sur le rayonnement de sa discipline, et sur son positionnement au sein de son établissement.

Les candidats ayant pris de la distance avec la discipline ont apporté les réponses les plus cohérentes et constructives.

B Question liée à la vie scolaire

Le candidat doit identifier dans la question qui est posée la posture attendue de lui en tant que membre de la communauté éducative d'un établissement. Il est attendu de savoir comment le candidat apporte des pistes de résolutions du problème proposé en réaction immédiate à la situation immédiate, et sur un temps plus long articulé autour d'une réflexion pédagogique collective.

Le candidat doit connaître les dispositifs mis en œuvre au sein des EPLE. Il doit également identifier les personnes qui composent la communauté éducative et leur rôle (infirmière, psychologue, Conseiller Principal d'Education, Chef d'établissement, etc.). Dans les réponses, la prise en compte du travail collaboratif au sein de l'établissement est appréciée. Les textes réglementaires, les BO sont aussi un support incontournable pour le candidat.

Les interrogations orales ont heureusement permis d'entendre des candidats réfléchis et engagés, qui parviennent à analyser les situations et à proposer des réponses qui, même si elles ne sont pas exhaustives et parfaites, signalent un état d'esprit et une connaissance du système dignes de ce concours.